

Roger Dufresne raconte la S.P.M.*

une interview réalisée
par Josette Garon

I

JG : *Avant d'aborder la naissance de la Société psychanalytique de Montréal (S.P.M.) dont tu es un des membres fondateurs, je trouverais intéressant de savoir comment tu es toi-même né à la psychanalyse, comment tu y es venu. Sous quelles influences?*

RD : Rien de soudain. J'ai entendu parler de Freud et de psychanalyse par des lectures, un prof de philo au collège, quelques cours de Jean Baptiste Boulanger à la fin de mes études de médecine. Mais à l'époque, je m'intéressais surtout à la philosophie, aux sciences sociales et aux lettres dans lesquelles j'ai poursuivi des études parallèlement à la médecine. Ce ne fût que durant un stage d'internat à l'Hôpital des Vétérans où l'on parlait beaucoup de psychanalyse que j'ai choisi la psychiatrie et décidé d'aller faire ma résidence aux États-Unis à la Fondation Menninger à Topeka au Kansas, d'orientation très psychanalytique.

JG : *À ce moment-là, n'y avait-il pas déjà le Club psychanalytique de Montréal?*

RD : À l'époque, je n'en ai rien su. Je me souviens qu'il y a quelques années, tu as fait pour la revue « Frayages » une entrevue avec André Lussier qui en a parlé. Une société de psychanalyse est comme un fleuve; elle ne découle pas d'une source unique, mais de la convergence de multiples histoires individuelles aux parcours très divers.

JG : *Qu'est-ce qui t'a conduit à aller faire ta formation psychanalytique à Paris?*

RD : Mon projet d'aller étudier à Paris était bien antérieur à mon choix de la psychanalyse. J'avais passé neuf ans au Collège Stanislas où j'avais beaucoup entendu parler de la France. J'avais rêvé d'aller étudier la philosophie à la Sorbonne, mais à cette époque au Québec, c'était encore un domaine réservé aux membres du clergé, et cela ne me chantait guère. Mon intérêt pour l'analyse est apparu graduellement au cours de ma résidence à Topeka, quand j'ai entrepris mes premières psychothérapies sous la supervision de quelques analystes dont les explications et formulations me firent découvrir que, pour faire un travail sérieux, il me faudrait poursuivre ma formation davantage. Mais la perspective de passer de nombreuses autres années dans une petite ville du Midwest américain ne nous

* Extrait du *Bulletin de la Société psychanalytique de Montréal*, vol. 7, numéro spécial 1994.

plaisait guère, à Louise et moi, d'autant plus que la formation analytique y était connue pour la grande rigidité de son programme « didactique » : l'Institut désignait notre analyste et nos contrôleurs sans nous laisser de choix et notre analyste faisait des rapports sur notre analyse et participait aux décisions concernant l'admission aux séminaires, l'admission aux cures contrôlées et la graduation. Ce n'était pas pour me faire oublier mon rêve d'étudier à Paris! Je connaissais déjà les noms de quelques analystes parisiens comme Sacha Nacht, Francis Pasche et Serge Lebovici. J'ai donc fait acte de candidature auprès de l'Institut de psychanalyse de Paris. J'y ai fait un aller-retour pour la tournée des membres de la Commission de l'enseignement. Après que ma demande eût été agréée, j'ai terminé ma résidence aux États-Unis et nous sommes partis pour Paris où j'ai entrepris mon analyse à la rentrée de septembre 1958.

JG : *Nous verrons plus tard les prises de position lors de la fondation de la S.P.M., mais pour l'instant j'aimerais te demander quelles ont été à Paris les influences qui ont été déterminantes dans les conceptions de l'analyse?*

RD : C'est une question immense! Je suis arrivé à Paris dans l'après-coup de la première scission, celle de 1953, où Daniel Lagache, Jacques Lacan, Françoise Dolto ont quitté la Société de Paris (celle de Sacha Nacht, la princesse Marie Bonaparte, Serge Lebovici, Maurice Bénassy, Francis Pasche, Béla Grunberger...) pour former la Société française de psychanalyse. La rivalité entre les deux sociétés demeurait extrême et, à l'intérieur même de la Société de Paris, les remises en question étaient incessantes. Le jeune débutant que j'étais recevait des discours souvent contradictoires sur la nature de l'analyse, procédé thérapeutique ou démarche introspective, transmission versus formation, sans bien sûr participer aux discussions et sans en comprendre dans l'immédiat tous les enjeux. Parfois on nous avisait sans beaucoup d'explications des changements de programme. Ainsi, alors que j'avais commencé ma formation dans un programme de séminaires académiques répartis sur quelques années, on nous a informé en 1960 que ce programme était aboli et remplacé par un programme plus souple de séminaires continus auxquels nous pouvions nous inscrire si et quand nous le jugions à propos. Il est certain que cela a inspiré plus tard les anciens de Paris à promouvoir pareille réforme à la section française de l'Institut Canadien, qui l'a finalement adoptée en 1974. Mais ce n'est là qu'un exemple et non le plus important.

JG : *Je voudrais t'arrêter un instant. À Paris, à cette époque, si je ne me trompe, on nous acceptait aux séminaires avant d'être admis aux supervisions, à la différence de ce que nous faisons maintenant à Montréal.*

RD : C'est exact. À l'Institut de Paris également, les réformes se sont faites par étapes. Quand J'ai débuté, nous étions d'abord admis à l'Institut avant d'entreprendre notre analyse. Après un an, nous pouvions demander l'autorisation de commencer les séminaires, ce qui était presque toujours accordé. Mais il y avait une deuxième étape : après quelques années d'analyse, nous devions nous présenter à nouveau devant quatre membres de la Commission de l'enseignement pour être éventuellement admis à entreprendre des cures contrôlées.

La première étape n'a été abolie à l'Institut de Paris que quelques années plus tard. Dorénavant les candidats éventuels devaient au préalable avoir entrepris une analyse personnelle et l'admission à l'Institut signifiait l'admission aux contrôles et aux séminaires continus qui ne précédaient plus mais devaient s'articuler avec les cures contrôlées.

JG : *Si on anticipe la suite, a-t-il été question au moment de la fondation de la S.P.M. d'adopter le système des deux présentations devant la Commission de l'enseignement de l'Institut?*

RD : Non, je ne crois pas. Mais Je voudrais dire que s'il est vrai que nous nous sommes assez souvent inspirés des réformes du programme de l'Institut de Paris, l'influence la plus importante pour moi et pour beaucoup de mes collègues n'a pas été les réaménagements techniques du programme mais bien davantage l'effervescence des discussions et le bouillonnement des idées et des prises de position des uns et des autres sur la transmission de l'analyse, qui nous obligeaient nous-mêmes à de constantes interrogations. La « deuxième scission » en 1963 concernait la Société française, alors admise à l'A.P.I. sous le nom d'Association psychanalytique de France après avoir exclu J. Lacan qui lui-même alla fonder l'École freudienne. Cette scission n'impliquait donc pas directement la Société de Paris, mais elle relança dans tous les groupes parisiens les débats sur la didactique et sur les institutions qui respecteraient le mieux, ou le moins mal, l'esprit psychanalytique.

JG : *Mon propos n'était pas de faire l'historique de la Société de Paris, mais de voir dans quelle mesure les discussions de la S.P.M. sur la formation sont issues du creuset parisien. À cette époque, tu ne savais pas que tu serais le secrétaire-fondateur de la S.P.M.*

RD : Pas le moins du monde.

JG : *Y a-t-il eu des analystes parisiens qui ont davantage marqué ta réflexion sur la transmission?*

RD : Je ne me suis jamais posé la question en ces termes. J'ai sûrement été marqué par Ceux avec qui j'ai travaillé plus étroitement, mes contrôleurs, Francis Pasche, Béla Grunberger et Jean Favreau, des directeurs de séminaires comme René Diatkine ou Evelyne Kestemberg et par les textes plus contestataires de Conrad Stein, Robert Barande ou Serge Viderman, par les échos aussi plus indirects qui nous venaient des positions de Lacan et de l'Association psychanalytique de France. Encore une fois, ce qui m'a surtout marqué fut la vigueur du questionnement qui avait cours, à la différence des certitudes confortables que j'avais connues aux États-Unis. Alors que les Américains parlaient du trépied de la formation (analyse, contrôles et séminaires), j'en suis arrivé avec d'autres à concevoir que la transmission reposait d'abord et avant tout sur un pivot central, l'analyse personnelle, et que tous les programmes ne valaient qu'en autant que la cure nous avait permis de mieux nous connaître et par conséquent de mieux comprendre les autres. C'est sûrement dans ce contexte que j'ai perçu avec le plus d'acuité la nécessité de préserver l'analyse personnelle de toute visée didactique ou thérapeutique et de toute ingérence extérieure, y compris et surtout des institutions analytiques.

Cela pourra paraître aller de soi à certains, mais je t'assure que la notion d'une « psychanalyse didactique » à visée « hygiénique » dans le but de débarrasser le futur analyste de sa névrose et de ses points aveugles a eu la vie dure.

JG : *Est-ce que déjà à ce moment-là tu avais des contacts avec les analystes du Canada et avec ce qui s'élaborait ici à la Société canadienne?*

RD : Non. Durant mes neuf années à Paris, je n'ai eu pratiquement aucun contact avec les analystes de Montréal qui ont participé à la création de la Société Canadienne ni avec ceux qui étaient en formation ici. Avant mon départ pour Paris, j'avais rencontré Jean Baptiste Boulanger, Théo Chentrier et Camille Laurin une fois chacun, mais sans plus.

JG : *Comme tu es demeuré à Paris plus longtemps que la plupart, tu as sûrement rencontré ceux qui y étaient allés et qui en étaient revenus.*

RD : Alors là oui! J'y ai retrouvé Philippe Moreault que j'avais connu aux États-Unis à Topeka et des collègues de médecine, Vincent Mauriello, Julien Bigras et Jean-Louis Saucier. J'ai fait la connaissance de nombreux autres dont Henri Richard, Jean Bossé, Noël Montgrain, Claude Plante, Paulette Letarte, Claude Fortier...

JG : *Comme si la future S.P.M. avait commencé à Paris! Des liens importants se sont tissés là bas?*

RD : Non! Oui pour les liens entre une dizaine d'entre nous...

JG : *Qui alliez être le noyau actif de la fondation de la S.P.M.?*

RD : Non. Pas d'emblée. Je voudrais être très clair. La Société Canadienne existait depuis bien des années et ni moi ni plusieurs de mes collègues de Paris n'avons été de ceux qui ont décidé de créer une section française, car, en 1969, la plupart d'entre nous étions membres adhérents sans droit de vote. À cette époque la Société Canadienne comptait deux catégories de membres sans parler de l'Institut: les membres votants et les adhérents non-votants.

Après mon retour de Paris à l'été 1967, j'ai d'abord dû attendre l'été 1968 pour être élu membre adhérent et même pour être invité à assister aux réunions scientifiques, car même si j'étais déjà membre affilié de la Société de Paris, telle était la règle ici à cette époque. La Société était loin de mes préoccupations, d'autant plus qu'après douze ans à l'étranger et un retour précipité, j'avais à me réinsérer dans la vie montréalaise.

JG : *Je connais les circonstances de ton retour, mais il pourrait être intéressant d'en parler.*

RD : Oh! C'est plutôt anecdotique par rapport à la naissance de la S.P.M.

JG : *Mais quand même!*

RD : Bien! J'avais fondé et dirigé pendant huit ans les services psychiatriques de l'Hôpital de l'Armée américaine à Paris dans le cadre de l'OTAN. Mais le général de Gaulle avait annoncé le retrait de la France de l'OTAN et l'Hôpital devait fermer ses portes à l'été 1967. Comme médecin canadien, je ne pouvais exercer en France. Dans l'intervalle, on m'avait offert le poste de Psychiatre-en-chef de l'Hôpital Américain de Paris à Neuilly. J'avais accepté et nous projections de demeurer en France. Mais le 27 juillet 1967, de Gaulle prononçait à Montréal son

« Vive le Québec... libre ». Les administrateurs américains en sont devenus paranoïdes, convaincus que de Gaulle et moi (!) avions comploté pour remplacer par des médecins québécois les quelques médecins américains autorisés. Mes dénégations les plus vives furent vaines et ils me retirèrent leur offre initiale. Quinze jours plus tard, nous rentrions à Montréal, armes, enfants et bagages, sans avoir rien prévu ni planifié!

JG : *On doit donc à de Gaulle ta présence parmi nous et ton rôle dans la fondation de la S.P.M.!*

RD : Oui, en un sens.

II

JG : *Comment s'est fait ton intégration à la Société canadienne?*

RD : J'ai été invité par quelques amis à me joindre à leur séminaire privé, Jean-Louis Saucier, Jean Bossé et Claude Brodeur, et y ai participé activement. Mais de la Société canadienne, je ne savais rien. La première année, je n'étais ni membre ni invité. Ensuite comme membre adhérent sans droit de vote, je n'avais pas l'impression de pouvoir y jouer le moindre rôle. À l'automne 1969, mes collègues du séminaire m'ont annoncé qu'on allait fonder un groupe francophone et ont insisté pour que j'aie à la réunion. J'y suis allé, sans la moindre arrière-pensée. J'ai compris qu'on avait déjà décidé de former des sections à l'intérieur de la Société Canadienne, parce que les membres de Toronto et les membres francophones de Montréal souhaitaient organiser leurs programmes scientifiques propres, en raison de la distance ou de la langue.

JG : *C'est très intéressant. Ça reflète assez bien ce qu'est devenue la S.P.M. où l'essentiel est le travail en séminaires, en petits groupes. Tu disais que c'est ce qui avait d'abord été important pour toi.*

RD : Oui et ça demeure vrai. C'est là que l'on peut le mieux et le plus librement articuler sa pensée. Mais il y avait plus à l'époque. La Société canadienne était une société bilingue, donc tout se passait en anglais, sauf de rares conférences d'invités parisiens. Pour moi, ce n'était pas tant une question de langue puisque j'avais beaucoup pratiqué l'anglais à Paris, mais tous les référents théoriques et les auteurs que l'on citait étaient américains et britanniques et personne ne semblait bien connaître ceux auxquels les « anciens de Paris » se référaient.

JG : *La décision de créer une section française, était-ce simplement une question de langue? N'était-ce pas relié à toute une conception de la psychanalyse?*

RD : Je ne peux répondre pour ceux qui ont participé aux discussions et qui avaient droit de vote, et parmi lesquels il y avait quelques anciens de Paris. Mais j'ai cru comprendre qu'il y avait surtout le désir de discuter dans notre langue, aussi bien chez ceux qui revenaient de Paris et dont certains maniaient moins bien l'anglais que chez ceux qui avaient été formés aux États-Unis et ici.

JG : *Comment t'es tu trouvé impliqué dans toutes les discussions sur la formation, sur la transmission?*

RD : À la troisième rencontre de fondation de la section française, on a insisté pour que je devienne secrétaire, surtout ceux qui à Paris m'avaient connu durant

les sept ans où j'ai présidé l'Association des médecins canadiens en France. D'autres m'assurèrent que ce n'était qu'une formalité et que je n'aurais qu'à signer les comptes rendus préparés par la secrétaire, madame Nadia Gargour. J'eus tôt fait de découvrir...

JG : *Qu'il y avait beaucoup plus...*

RD : ...que ce fut une tâche gigantesque. Il y avait tout à faire. Organiser un scientifique et d'abord trouver des volontaires pour les présentations; les secrétaires scientifiques qui m'ont succédé en savent quelque chose. Rédiger les règlements internes. Décider du thème et préparer un premier colloque annuel. Obtenir de haute lutte l'autorisation de modifier le nom de « Québec F. » dont on nous avait affublé pour celui de S.P.M. que certains collègues anglais jugeaient séparatiste. Limiter le droit de vote de chacun à une seule section. Combattre pour que les membres adhérents puissent voter dans les affaires internes du groupe. Acquérir le droit de désigner le français comme langue de travail de la section française! (Cela paraît une évidence aujourd'hui, mais ne l'a pas toujours été). Traduire en français les circulaires et procès-verbaux. Projeter la création d'une bibliothèque de langue française alors que nous n'avions reçu aucun financement propre... et j'en passe. Et puis presque aussitôt, il y eut la venue de l'Assurance-Maladie.

JG : *Au moment même de la fondation de la S.P.M.?*

RD : Dans les mois qui ont suivi. Déjà en novembre 1969, on parlait du rapport de la Commission Castonguay-Nepveu. Et peu de temps après, nous apprenions que certains de nos collègues avaient accepté que l'Association des Psychiatres du Québec négocie en notre nom et que la psychanalyse soit incluse dans la liste des services couverts à la condition qu'elle soit faite par des médecins.

JG : *Comment se passaient les discussions? Y eut-il un certain consensus dans le tout nouveau groupe de la S.P.M.?*

RD : Non. Ce fut une véritable Tour de Babel. Il nous a fallu tenir des réunions du Conseil aux quinze jours jusqu'à deux heures du matin, de fréquentes assemblées générales spéciales et des réunions conjointes avec la section anglaise du Québec, dans un climat souvent passionnel et houleux. Il fallait prendre en compte les préoccupations financières des analystes face à la prochaine gratuité des soins offerts par les autres psychiatres et le problème des patients peu fortunés. Il y avait la position de chacun par rapport aux analystes non-médecins qui étaient exclus de l'entente. Il y avait l'expérience de certains d'entre nous à Paris avec la Sécurité sociale et les interventions intempestives de ses inspecteurs médicaux et avec les blocages de l'analyse de l'agressivité dans les cures gratuites, à laquelle s'opposait la confiance de certains autres dans les bonnes intentions de l'autorité gouvernementale. Le choc des idées fut parfois brutal. Puis lorsque nous avons découvert que seuls les membres de l'Institut Canadien avaient été consultés et qu'ils avaient accepté l'inclusion de la psychanalyse dans les soins couverts par l'Assurance-Maladie, ce fut le tollé général. Il y eut des discussions extrêmement vives entre membres de l'Institut et ceux qui ne l'étaient pas, votants ou non pour

que cessent les habitudes anciennes et pour que toutes les questions qui intéressaient tous les analystes soient débattues par tous les membres. Ce fut une véritable boîte de Pandore. Par delà la seule Assurance-Maladie, les remises en question se sont étendues aux rapports Société-Institut, au mode de formation qui existait alors selon le modèle anglo-américain si différent des nouveaux modèles parisiens et à la centralisation de la Société Canadienne qui ne laissait aux sections que le programme scientifique sans aucun autre pouvoir ni aucun fonds pour organiser des colloques et des bibliothèques.

Comme si cela n'était pas suffisant, la montée des idées souverainistes, l'avènement du Parti Québécois et l'approche des élections provinciales de 1970 oppo- saient beaucoup de nos membres dont plusieurs prirent position publiquement et dont certains s'affrontèrent par la voie des journaux. Malgré ces différends inter- nes, bon nombre de collègues anglophones nous percevaient comme un bloc séparatiste homogène et la moindre de nos initiatives ou de nos demandes, aussi légitime ou neutre fût-elle, se heurtait à un refus systématique avant que ne s'engagent de laborieuses tractations.

JG : *Et on t'avait assuré que la tâche de secrétaire de la S.P.M. serait une simple formalité et qu'il n'aurait presque rien à faire!*

RD : Oui, et après deux ans, j'ai suggéré que l'on divise le poste en trois : secré- taire, secrétaire scientifique et secrétaire des séances. Mais à l'origine personne ne pouvait le prévoir. Et j'ai eu la chance de travailler en étroite collaboration avec le président, Jean-Louis Langlois, et le trésorier, Claude Brodeur, et d'être stimulé et soutenu par les autres membres d'un Conseil très motivé, André Lussier, Paul Lefebvre, Jean-B. Boulanger et Georges Zavitzianos.

III

JG : *Comment êtes-vous parvenus à résoudre tous ces problèmes?*

RD : Ce fut très difficile. Tout d'abord nous avons beaucoup discuté et négocié dans d'innombrables réunions du Conseil, Assemblées générales et réunions con- jointes avec la section anglaise ou avec la section française de l'Institut.

En outre, avec mes collègues Jean Bossé, Claude Brodeur et Jean-Louis Saucier, j'ai cherché un moyen de nous extraire de ces affrontements et de ces impasses administratives et proposé une réflexion plus approfondie sur les implications et les conséquences de nos prises de position politiques, financières et didactiques sur le processus analytique dans les cures entreprises dans un cadre privé et par les didacticiens ou les étudiants dans le cadre de la formation. À cette fin, nous avons créé en marge des instances officielles un « Atelier sur la situation actuelle de psychanalyse » auquel nous avons invité tous les analystes quel que soit leur statut à l'Institut ou à la Société et auquel se sont joints Julien Bigras, Philippe Moreault, Vincent Mauriello et Georges Zavitzianos, notre aîné qui recentrait sans cesse notre réflexion sur la nature de la psychanalyse. Nous nous sommes retrouvés, con- trairement à notre vœu, entre anciens de Paris, bien que pas tous formés à la même époque. Quelques autres collègues nous ont sporadiquement rendu visite. Nous

nous sommes réunis très régulièrement pendant un an et demi dans la vieille maison de la rue Saint-Mathieu. Nos réflexions ont porté sur la nature du processus analytique, les rapports entre psychanalyse et société en général, psychanalyse et médecine, psychanalyse et institutions psychanalytiques, gratuité et tiers payant, l'analyse didactique ou personnelle, les séminaires didactiques ou continus, la supervision comme évaluation ou assistance... Elles ont inspiré nombre de nos positions dans les réunions administratives. Au cours de nos rencontres, nous avons rédigé quelques principes généraux très courts que nous avons soumis à l'Assemblée générale de la section française et qui, à notre heureuse surprise, furent accueillis avec beaucoup de sympathie et adoptés avec enthousiasme. Leur traduction concrète dans la pratique de la section fut une toute autre et une plus longue histoire.

JG : *Y avait-il prise de position par rapport à l'engagement politique?*

RD : Il ne s'agissait pas pour nous de prendre des positions partisans quelles que puissent être nos options personnelles, mais de nous interroger, de nous inquiéter de l'irruption de la réalité de l'analyste, de ses valeurs et de ses choix sur la scène transféro-contretransférentielle. Certains nous rétorquaient qu'on peut tout analyser. Nous étions d'avis qu'on peut analyser les projections et les fantasmes, mais non la réalité. Et nous l'avons dit. Je me souviens avoir eu à cette époque des analysants très engagés politiquement, francophones et anglophones, qui ont projeté sur moi leurs fantasmes de guerre civile ou d'alliance militaire, dont l'expression et l'analyse eurent été impossibles en dehors d'une rigoureuse adhésion de ma part à la règle d'abstinence quant à mes préférences personnelles. Rappelons-nous du FLQ et des événements d'octobre 1970.

JG : *As-tu l'impression que cela a joué un rôle dans la discrétion des membres de la S.P.M. qui se sont peu exprimés sur la place publique, non seulement quant à des positions politiques mais également par rapport à des questions analytiques, contrairement à d'autres groupes analytiques qui ont parlé de psychanalyse dans les médias? Par souci de protéger l'analyse personnelle?*

RD : Vraisemblablement! D'autant plus que dans les élections provinciales subséquentes, les analystes ont été, sauf exceptions, beaucoup plus discrets. Mais il y eut d'autres raisons. Ainsi ceux d'entre nous qui revenions de Paris, qui avions connu les après-coups de la scission de 1953 puis la scission de 1963 et qui avions tous eu des copains sur un divan ou sur un autre durant ces périodes, savions combien tous les affrontements et disputes assez publiques entre analystes parisiens avaient gêné et parfois perturbé sérieusement nombre d'analyses. Nous étions donc très sensibles à cette problématique, surtout dans un milieu aussi restreint que le nôtre. Un consensus s'est rapidement dégagé pour tenter de régler nos divergences entre nous et non sur la place publique. D'autre part, nous étions peu nombreux et fort occupés à créer cette section française. Nous étions pour la plupart très jeunes, en début de carrière; les quelques didacticiens francophones avaient fort à faire pour assurer la formation, et nous avons souvent fait appel à des conférenciers parisiens qui avaient été nos professeurs et dont la pensée était

plus mûrie et articulée. Nous étions presque tous médecins psychiatres et il nous était plus naturel d'intervenir dans le milieu hospitalo-universitaire où nous prenions volontiers] la parole et où plusieurs analystes ont occupé longtemps des postes importants, tout en faisant montre d'une certaine réserve, car à cette époque, c'était de ce] même milieu que provenait la presque totalité de nos futurs étudiants qui étaient] d'abord des analysants.

JG : *Si nous revenions aux catégories de membres. À sa fondation, la S.P.M. ne s'est pas dotée d'une seule catégorie de membres?*

RD : Non, non, pas du tout. La S.P.M. ne le pouvait pas. Elle était et demeure une section de la Canadienne qui comptait des membres titulaires votants et des adhérents sans droit de vote.

JG : *Si je comprends bien, tu étais secrétaire de la S.P.M. tout en demeurant membre adhérent sans droit de vote?*

RD : Précisément! Ce fut l'un des paradoxes et des inconforts de ma situation. J'étais membre du Conseil mais sans droit de vote. Mais j'avais droit de parole et m'en suis servi.

JG : *Oui, je l'imagine facilement!*

RD : Je n'avais pas postulé ce poste. Bien au contraire, je l'avais refusé. Mais devant le refus de tous les autres, l'insistance du groupe et les assurances qu'il y aurait peu à faire, j'avais fini par accepter. Quant au droit de vote, nous l'avons réclamé souvent, car ceux d'entre nous qui revenions de Paris devions souvent attendre avant d'être élus adhérents ce qui nous retardait pour devenir membres votants, contrairement à nos collègues de la même promotion mais formés ici qui étaient élus adhérents aussitôt après leur graduation et accédaient plus tôt au droit de vote. Heureusement au printemps 1970, nous avons obtenu de la S.P.M. le droit de vote pour tous dans ses affaires internes. À la Société canadienne, j'avais déjà posé ma candidature au titre de membre (votant). Je n'ai reçu aucune réponse pendant des mois, puis un jour on m'a dit que ce n'était pas la peine, car je l'étais déjà. On finit par m'expliquer qu'on venait d'abolir la catégorie d'adhérent en juin 1970.

JG : *L'abolition de la catégorie d'adhérent ne s'est pas faite sous la pression de la S.P.M.?*

RD : Non. C'était dans l'air du temps, un phénomène beaucoup plus général, certainement pan-canadien, peut-être même nord-américain. Le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada avait décidé d'offrir à tous ses « certifiés » (non votants) la possibilité de devenir « associés » (Fellows) (votants). Je n'ai pas participé aux discussions, mais il m'a semblé que la Société Canadienne s'en était inspirée, comme bien d'autres associations. Un vent de démocratisation, de mise à l'écart des hiérarchies... ou plutôt de certaines.

JG : *Dans la mouvance de la médecine?*

RD : Oui. Pour beaucoup d'analystes canadiens et américains, la psychanalyse était presque une sous-spécialité de la psychiatrie. Et la question de la psychanalyse, acte médical ou non, a occupé une place considérable dans nos discussions sur l'Assurance-Maladie.

IV

JG : *Comment alors avez-vous fait pour que l'analyse ne soit pas incluse dans l'Assurance-Maladie?*

RD : Ça tient presque du miracle! Quand nous avons été informés de ce qui se passait, la question était déjà réglée : la psychanalyse figurait sur la liste des actes couverts si elle était faite par un médecin et le tarif en était même fixé! Nous avons beaucoup travaillé. Je me souviens qu'à l'été 1970, fin juillet et début août, nous avons dû convoquer des assemblées générales spéciales et sommes presque tous venus à Montréal pour y prendre des décisions urgentes. Nous avons demandé une négociation séparée de l'Association des psychiatres. Il nous fallait trouver un terrain d'entente avec la section anglaise du Québec où nous avons rencontré aussi beaucoup de résistances. Ceux d'entre nous qui avions fait des cures contrôlées gratuites à Paris et participé à des séminaires là-bas sur le sujet, avons présenté des vignettes cliniques et montré les plateaux fréquents qui surgissent après un ou deux ans et les issues interminables liées à la dépendance régressive qui perdure si elle ne rencontre aucune butée. Un autre volet de nos débats a été la question des non-médecins. Si nous n'avions rien fait, il est certain qu'il aurait été impossible que les non-médecins puissent devenir analystes, ou tout au moins puissent faire de l'analyse. Comme on dit aujourd'hui, c'était un choix de société... sans jeu de mots... ou avec!

Parallèlement, nous étions tous extrêmement préoccupés par les patients pour qui l'analyse est financièrement très difficile ou même impossible. À l'époque, presque tous les analysants avaient des assurances. La loi de l'Assurance-Maladie devait interdire les assurances pour les soins couverts, mais non pour le reste. L'exclusion de la psychanalyse permettait qu'elle demeure assurable, mais les compagnies d'assurances choisirent de se retirer. Nous avons élaboré divers projets de solution dont celui d'un Centre de traitements. Nous avons aussi tenté de négocier avec le gouvernement une échelle graduée qui permettrait une participation de l'analysant en fonction de ses revenus. Il ne s'agissait pas pour nous d'obtenir des dépassements d'honoraires, mais d'accepter la somme fixée par entente, dont une partie aurait été réglée par l'analysant et le reste par le gouvernement. Notre tentative s'est heurtée à la vive opposition des syndicats, très puissants à l'époque, qui clamaient et réclamaient haut et fort le droit pour tous à la gratuité des soins. Un haut fonctionnaire nous a même répondu que cela ferait sauter les ordinateurs!

JG : *Est-ce que ça n'aurait pas été toute une logistique?*

RD : Non, il aurait suffi de quelques numéros supplémentaires.

JG : *Mais la position mitoyenne que vous aviez proposée n'aurait-elle pas exclu les non-médecins?*

RD : Si je considère les choses maintenant, oui. Mais à l'époque, la situation se présentait autrement. Tout cela était bien nouveau. On ne connaissait pas la suite, mais on entendait dire que l'Assurance-Maladie serait étendue à d'autres professions : dentistes, psychologues, optométristes. La situation était très crispée : les journaux, les syndicats, les politiciens faisaient de la surenchère. Nous avons pensé

qu'après quelque temps, les passions se calmeraient et que nous pourrions trouver une solution, comme cela est survenu dans d'autres pays où, pourvu qu'un médecin la recommande et sous certaines conditions, l'analyse faite par un non-médecin peut être remboursée. Quoiqu'il en soit, notre projet « mitoyen », comme tu l'appelles, a avorté.

JG : *L'analyse demeurait un acte médical?*

RD : Oui, pour le gouvernement. Il ne nous restait plus qu'un choix : accepter le régime avec toutes ses conséquences néfastes pour l'analyse elle-même et pour les non-médecins, ou tenter d'obtenir l'exclusion. Un élément atténuait notre dilemme devant le problème des patients moins fortunés : l'exclusion de la psychanalyse laissait intacte la possibilité pour les analystes médecins de faire des psychothérapies psychanalytiques gratuites. Il nous fallait nous décider, car il ne restait plus que quelques mois, puis quelques semaines avant l'entrée en vigueur de la loi. Lors d'une réunion conjointe des sections française et anglaise, une proposition visant à demander l'exclusion fut mise à l'ordre du jour. Après le dépouillement du vote de chaque section, nous avons constaté avec surprise que l'exclusion avait été approuvée par une plus forte majorité parmi les anglophones que parmi les francophones.

JG : *Ah oui?*

RD : Si ma mémoire est bonne, le vote de la S.P.M. a été de treize voix pour et six contre, celui de Québec English de neuf pour et un contre. Si certains d'entre nous n'avions pas acquis le droit de vote quelques mois plus tôt en juin 1970, la S.P.M. aurait peut-être empêché l'exclusion de l'analyse, car il fallait une majorité dans chacune des deux sections du Québec.

JG : *Comment expliques-tu ça? C'est assez étonnant!*

RD : Je ne sais pas, le vote était secret. À la S;P.M., certains ont sans doute été plus sensibles au droit pour tous à la gratuité des soins « médicaux » qu'aux problèmes spécifiquement analytiques de la gratuité, qu'ils n'avaient pas vécus, et qu'à celui des non-médecins. Nul n'est prophète en son pays! Peut-être l'avons-nous été davantage à la section anglaise (!) où certains avaient connu le régime de santé britannique qui n'était pas sans poser d'autres problèmes, alors que d'autres étaient surtout inquiets des risques d'ingérence gouvernementale, comme cela est arrivé après quelque temps dans d'autres pays ou comme cela commence à apparaître en Ontario.

Après le vote, nous avons aussitôt, tard dans la nuit, adressé un télégramme au ministre de la Santé, Claude Castonguay, réclamant l'exclusion de la psychanalyse, puis demandé à notre collègue Camille Laurin, récemment élu député de l'opposition, de lui expliquer les motifs de notre démarche. Par contre, nous avons appris plus tard que quelques collègues en désaccord avec les votes majoritaires, étaient intervenus privément en sens contraire. Peu après la promulgation de la loi, un arrêté ministériel statuait l'exclusion de l'analyse... sauf lorsque faite par un médecin dans certains hôpitaux désignés! Malgré nos tentatives ultérieures auprès de l'Association des Psychiatres et du gouvernement pour faire agréer un statut particulier pour les

analystes non-médecins et faire accepter le principe d'une échelle graduée selon les revenus de chaque analysant, les règles n'ont pas changé depuis lors.

JG : *Tu as souvent fait référence à la question des non-médecins. Comment se passaient les discussions à ce sujet à la S.P.M. ou à l'Institut?*

RD : Les discussions ont eu lieu essentiellement à la S.P.M., d'abord dans le cadre de l'« Atelier sur la situation actuelle de la psychanalyse ». L'Institut canadien était encore monolithique, il y avait bien depuis quelques années un enseignement en français, mais la création des sections, donc de la section française, n'est survenue que plus tard. La Société Canadienne ne comptait que quelques analystes non-médecins qui presque tous avaient été formés à l'étranger. L'Institut canadien n'acceptait d'étudiants non-médecins qu'à titre très exceptionnel. Ceux d'entre nous qui avions côtoyé des étudiants ou des analystes ou des didacticiens non-médecins en Europe, à Paris et à Londres, étions beaucoup plus préoccupés de cette question que ceux qui n'avaient connu que le modèle nord-américain où il fallait être médecin-psychiatre pour devenir analyste. La question des non-médecins a été d'abord liée au problème de l'Assurance-Maladie qui a eu l'effet d'un révélateur. Par la suite, le débat s'est poursuivi pendant plusieurs années avec beaucoup d'intensité entre plusieurs d'entre nous et nos collègues de la section française de l'Institut, avant que finalement celle-ci n'ouvre plus largement ses portes aux non-médecins en 1973 ou 1974!

Je veux souligner que, malgré toutes les pressions que « les jeunes turcs » que nous étions avons exercé pour faire valoir nos modèles parisiens, rien n'eut été possible sans l'incroyable patience de nos aînés de l'Institut, qui ont accepté le dialogue et d'innombrables réunions, notamment de ceux formés dans des instituts anglo-saxons comme J.-L. Langlois, P. Lefebvre et A. Lussier, qui peu à peu, bien que parfois trop lentement à notre gré, se sont familiarisés avec la psychanalyse française, ce qui graduellement nous a permis d'en arriver à des consensus et à, des réformes importantes.

V

JG : *Tu m'as déjà raconté que notre bibliothèque était alors exclusivement anglaise et sans argent pour des livres français.*

RD : Oh là là! Quand nous rentrions de Paris, nous éprouvions un certain mal à bien communiquer avec nos collègues francophones formés en milieu anglais. Non seulement nous ne nous référions pas aux mêmes auteurs, mais nous n'utilisions pas toujours les mêmes termes analytiques. Les uns parlaient de ça, de sur-moi, de clivage, de refoulement, les autres de id, de superego, de *splitting* ou de répression, pour ne donner que quelques exemples, et il nous fallait parfois expliquer ou traduire.

Une rapide visite à la bibliothèque déjà importante nous révélait que tout était en anglais, hormis une collection récente de la Revue française de psychanalyse et quatre volumes en français que quelqu'un avait donnés ou oubliés à la Société. Le

Conseil de la S.P.M. a très tôt considéré prioritaire pour l'avenir de la S.P.M. la création d'une bibliothèque de langue française. Comme toutes nos cotisations allaient à la Société Canadienne, nous avons demandé des fonds pour pallier à cette situation que nous jugions intolérable. Nous nous sommes heurtés à un refus; devenait une habitude. Un collègue anglophone nous a même déclaré, sans sourcilier, que tout « scholar » devait connaître l'anglais et que de ce fait l'achat de livres français était inutile. Tu imagines notre réaction!

Après bien des hurlements, nous avons obtenu une somme fort modeste (1 200 \$) et nous nous sommes imposé une cotisation supplémentaire de 25 \$. La tâche était immense et les fonds limités. J'ai proposé que l'on commence par les textes de Freud en français. J'ai consulté ce que j'avais ramené de Paris (livres, photocopies, traductions privées) et j'ai communiqué avec la Société de Paris. J'ai dressé une liste pour la toute première commande. J'ai recherché chez divers libraires parisiens les traductions de Freud en français, mais hélas à cette époque beaucoup étaient épuisées. J'en ai obtenu des photocopies et ai trouvé des traductions françaises ignorées des Parisiens en Suisse, à Bologne en Italie, à Washington, à la Bibliothèque juive de Montréal et à l'université de Western Ontario! J'en ai communiqué la liste aux membres et étudiants et leur ai offert des photocopies de toutes les traductions épuisées ou à usage interne des sociétés parisiennes. La réponse fut si enthousiaste que j'ai dû mettre sur pied un programme de photocopie et de reliure de quelques cahiers et volumes. Pour permettre aux étudiants de lire en français les textes dont on leur donnait la référence anglaise, j'ai préparé une table d'équivalences entre la Standard Edition et les traductions françaises existantes.

JG : *C'est suite à ce travail que tu as publié la « Bibliographie des œuvres de Freud » en 1973?*

RD : Oui, j'ai d'abord publié un article dans « Interprétation » en 1971. On m'a demandé d'en faire un livre. J'ai poursuivi mes recherches et j'ai ajouté la version allemande pour les analystes européens.

JG : *Plus de vingt ans après, ne serait-il pas temps que tu fasses une mise à jour, une nouvelle édition?*

RD : Sûrement pas seul et pas de la même manière. Nous n'avions pas d'ordinateur à l'époque. J'ai tout fait à la main sur des fiches, des centaines de fiches. Ce fut gigantesque. Je ne sais pas si cela représente le même intérêt aujourd'hui. Les textes de Freud ont été réimprimés et sont à nouveau disponibles. Et surtout une nouvelle traduction a commencé à paraître.

JG : *Et la Bibliothèque de la S.P.M. a pris de l'ampleur.*

RD : Oui. Et cela me rappelle que le problème d'une bibliothèque de langue française a été le point de départ, le détonateur, d'une lutte très longue et très ardue vers l'autonomie de la S.P.M. et d'abord l'autonomie financière des sections. Je n'entrerai pas dans les détails de cette saga, ce serait trop fastidieux. Mais au point de départ, ni la S.P.M. : ni plus tard la section française de l'Institut, n'avait le moindre sou. Rien n'avait été prévu au moment de la fondation des sections. Tous

les fonds allaient et demeuraient à la Société ou à l'Institut canadiens. Toute demande ou projet de changement se heurtait à un mur de refus et de silence. La situation était bloquée. Après l'Assurance-Maladie, toutes les tensions et les divergences au sein de la Société et de l'Institut canadiens s'étaient focalisées sur les questions financières, parfois pour des problèmes réels, mais souvent par déplacement et évitement des conflits plus profonds, notamment au sujet de la formation. Je ne connaissais rien aux finances. Mais il fallait trancher le nœud gordien. Aussi dès 1971, j'ai troqué mon poste de secrétaire pour celui de trésorier de la S.P.M. que j'ai cumulé ensuite en 1973 avec celui de trésorier de la Société Canadienne. Même là j'ai été confronté au secret de l'Institut qui m'a refusé longtemps l'accès à ses rapports financiers, alors même que les finances de la Société et de l'Institut nationaux étaient intimement imbriquées : la maison était la propriété de l'Institut qui percevait un loyer de la Société qui payait les salaires dont une partie lui était remboursée par l'Institut!

JG : *C'était déjà compliqué!*

RD : Heureusement, il y eut des ratés. Un jour, on ne trouvait plus d'argent pour payer les salaires et on m'a permis d'examiner tous les livres comptables de l'Institut. Il a fallu des années de discussions, de négociations très difficiles, de ténacité et d'imagination aussi pour concevoir des solutions afin de répartir équitablement les avoirs accumulés et les dépenses courantes, notamment par la création de Fonds conjoints, et donner aux sections l'autonomie financière importante dont elles jouissent aujourd'hui. Beaucoup se plaignent de la complexité de nos finances. J'en sais quelque chose. L'argent est le nerf de la guerre et c'était le prix à payer pour acquérir l'autonomie de la S.P.M. et de l'I.P.M., non seulement financière, mais dans tous les autres domaines. Je m'arrête là.

VI

JG : *Il y a eu un premier colloque en 1970, donc assez rapidement après la fondation de la S.P.M. Il portait sur la formation, je crois?*

RD : Oui. Ça s'est fait très rapidement après la fondation en novembre 1969. Dès la première réunion du Conseil en novembre, le projet en a été envisagé, en plus des réunions scientifiques mensuelles. Le choix de la formation comme thème a fait l'objet d'un débat animé, car certains le trouvaient fort explosif, mais il a finalement été retenu pour juin 1970.

JG : *Pour mieux nous situer, combien de membres y avait-il à la S.P.M. à l'époque?*

RD : Oh! Nous étions 29 (13 formés à Paris, 1 à Londres, 3 aux États-Unis et 12 à Montréal si je ne m'abuse). Une quinzaine ont participé au colloque. C'était un groupe important. Ce fut une journée extraordinaire, très intense, très animée et très chaleureuse. Nous étions très heureux malgré nos divergences de nous retrouver tous ensemble pour parler d'autres choses que de règlements et de négociations, pour parler de transmission, c'est-à-dire de ce que nous souhaitions que l'analyse devienne au Québec. La journée était magnifique et ensoleillée au bord

du fleuve sur l'île Notre-Dame. Toutes les facettes imaginables de la formation ont été abordées. Chacun y allait de ses vœux, parfois fort idéalistes. Nous étions très enthousiastes et avons confusément le sentiment de participer à la création d'une ère nouvelle. Un aîné anglophone qui s'était joint à nous, nous compara une assemblée de premiers chrétiens. La remarque ne nous avait pas beaucoup plu, mais il faut dire que nous avons tout remis en question et proposé d'éliminer toutes les barrières au point d'abolir toute institution.

JG : *Quelle a été la répercussion de cette journée sur le cheminement de la Société?*

RD : Considérable! Un esprit et une dynamique nouvelle s'étaient amorcés. Des liens, des complicités commençaient à naître entre membres dont la formation et les modèles avaient été différents. La S.P.M. non seulement comme structure, mais comme groupe était née.

Le premier colloque a été notre « Esquisse » à partir de laquelle nous avons travaillé et discuté pendant plusieurs années. Les réformes sont venues graduellement, certaines plus longues et plus difficiles à introduire. Quand une proposition était adoptée par la S.P.M., encore fallait-il en débattre dans un Comité conjoint formé de J.-L. Langlois et A. Lussier pour l'Institut, de C. Brodeur et moi pour la Société, et en convaincre la section française de l'Institut dont les délibérations étaient encore secrètes. Et alors même que ces étapes étaient franchies, il fallait encore obtenir l'accord de la Société Canadienne et de l'Institut Canadien.

JG : *L'une des premières barrières à franchir n 'a-t-elle par été celle des « reporting analysts »?*

RD : Non, cela avait déjà été aboli par la Société Canadienne.

JG : *Avant la fondation de la S.P.M.?*

RD : Oui, je ne sais pas exactement quand cela est intervenu, mais avant mon retour de Paris, et autant par les anglophones que les francophones... tout au moins à Montréal, car cela n'est entré en vigueur que plus tard à Toronto.

JG : *Et les autres barrières?*

RD : La plus facile, je dirais plutôt la moins difficile à franchir concernait les séminaires. Je me souviens qu'il a fallu beaucoup de temps avant que l'Institut n'accepte de permettre aux étudiants de participer aux séminaires dirigés par d'autres que des membres de l'Institut. Ce ne fut qu'en janvier 1972 que le séminaire sur la « Structure du fantasme » animé par C. Brodeur, P. Moreault, J.-L. Saucier et moi-même, de même que celui de J. Bigras, J. Bossé et J.-L. Saucier sur « Métapsychologie et situation analytique », ont pu accueillir leurs premiers étudiants. Nos séminaires continus s'ajoutaient au programme académique hebdomadaire obligatoire qui consistait en une succession de séminaires courts sur divers thèmes avec différents professeurs. Ce programme n'a été aboli qu'en 1974 et remplacé par des séminaires continus dont le choix était facultatif. Quelques années plus tard, certains ont voulu et obtenu de réintroduire des séminaires courts avec des animateurs successifs dans le cadre du « Séminaire des textes freudiens ».

JG : *À cette époque, il y avait l'obligation de changer d'analyste quand quelqu'un était admis à l'Institut alors qu'il avait commencé une analyse chez un non-didacticien?*

RD : Ce fut le problème le plus difficile auquel nous avons été confrontés. Certains d'entre nous voulions dégager l'analyse « personnelle » des futurs analystes de la dimension « didactique ». Or c'était là le cas le plus grave de l'ingérence de l'institution dans le processus analytique. Il est remarquable que la section française soit parvenue à le résoudre, même s'il nous a fallu cinq ans, si l'on considère que les autres sections de l'Institut Canadien et la plupart des sociétés dans le monde maintiennent cette obligation.

La Société de Paris avait adopté une solution originale à ce problème, « l'habilitation ». Dans le cas d'une personne qui avait entrepris une analyse chez un non-didacticien et chez qui naissait plus tard un désir de formation, la Commission de l'enseignement pouvait « habilitier » son analyste après-coup à poursuivre cette analyse, ceci n'étant valable que pour cet analysant. Nous avons longuement proposé cette solution à la section française de l'Institut. Certains souhaitaient aller plus loin et autoriser tout analyste à conduire toute analyse, peu importe qu'il y ait déjà ou non désir de devenir analyste, car ce désir lui-même est à analyser. Toutes les propositions en ce sens se sont heurtées à des refus de la Société et de l'Institut canadiens. La Société de Montréal n'a jamais été aussi proche de vouloir se séparer de la Société Canadienne, mais nous savions le long purgatoire et les conditions draconiennes que l'A.P.I. avait imposés aux sociétés dissidentes issues de scissions.

JG : *Mais Serge Lebovici n'était-il pas alors devenu président de l'A.P.I.?*

RD : Oui. En décembre 1974, lors de sa visite à Montréal, certains ont évoqué cette question; il nous a répondu que le problème serait bien différent si les analystes concernés avaient au moins 5 ans d'expérience au moins à mi-temps. Il s'agissait là d'un compromis avec tous les inconvénients que cela comporte, mais c'était une ouverture. Bien que nous inspirant de la solution de la Société de Paris, nous avons voulu éviter tout risque d'arbitraire de l'Institut ou tout soupçon à son encontre et proposé une « habilitation préalable » que l'Institut s'engagerait d'avance à respecter, si des analysants de ces analystes étaient admis. Les sections anglaises ne partageaient pas nos vues, mais après d'incroyables discussions et tractations, nous sommes parvenus, à l'Assemblée générale nationale de juin 1975 à Toronto, à un compromis très britannique, afin d'éviter une rupture : la Société Canadienne autorisait la Société de Montréal, à l'exclusion de toute autre section, à reconnaître dans le cadre de la formation les analyses faites par ses « habilités ». Outre les membres de l'Institut inscrits d'office, la liste des habilités comportait tous les membres de la S.P.M. qui pratiquaient depuis au moins 5 ans au moins à mi-temps et qui informaient la Société de leur désir d'être inscrits. Cette liste d'abord destinée à l'usage interne de la Commission de l'enseignement pour lui permettre d'autoriser la poursuite des analyses des candidats admis à la formation, fut peu à peu connue à l'extérieur de la Société et il devint nécessaire de la rendre publique. Les futurs

analysants qui ont déjà un projet de formation y choisissent le plus souvent leur analyste. Nous avons rêvé de sortir l'institution de l'analyse personnelle des futurs analystes, et nous voilà en présence d'une nouvelle institution, « les habilités » qui, en ce qui concerne l'analyse personnelle des étudiants, ne diffèrent des « didacticiens » que par leur plus grand nombre. Cela n'est pas sans vertu puisque cette réforme a permis un plus grand choix, notamment celui d'analystes femmes, et a pratiquement éliminé de la section française l'obligation de changer d'analyste.

JG : *Quels étaient les rapports entre la Société et l'Institut du côté français? Tu as dit que l'Institut était assez secret?*

RD : Oui, au point de départ, avant et peu après la création de la section française de l'Institut en 1971. Mais la situation a évolué...

JG : *As-tu été informé des motifs qui ont conduit à la création de la section française de l'Institut?*

RD : Pas officiellement! Mais ce fut pour les mêmes motifs que la création des sections de la Société. Du reste, ce furent les mêmes personnes qui ont décidé dans les deux cas. L'Institut avait un pouvoir considérable à ce moment, je l'ai dit à propos de l'Assurance-Maladie. C'était une vieille tradition dans le monde analytique. La formation était une chasse gardée. Nous les jeunes, votants ou non votants à la Société, n'avions aucun pouvoir. Nous ne pouvions que soulever des questions de l'extérieur, formuler des résolutions, faire valoir nos points de vue, insister à nouveau et relancer les débats quand rien ne semblait se passer. Mais les choses* ont progressé. Après avoir participé à des réunions et des comités conjoints, l'Institut de Montréal a accepté notre présence à son assemblée annuelle, puis qu'un représentant de la Société assiste à toutes ses réunions et puisse faire rapport immédiatement au Conseil sur tout sujet ou décision d'ordre général, à l'exclusion des dossiers individuels des candidats à l'admission et des étudiants pour des motifs évidents de confidentialité. Plus tard, nous avons obtenu que les présentations pour l'accession au titre de membre de l'Institut ne se fassent plus seulement devant la Commission de l'enseignement mais devant toute la Société et que nos recommandations soient prises en compte. Plus tard enfin, l'Institut de Montréal s'est engagé à entériner la recommandation de la S.P.M. et à la transmettre à l'Institut canadien.

JG : *Tu parles d'un vote de recommandation?*

RD : Oui, parce que l'Institut est légalement un corps distinct. Du reste les sections de l'Institut aussi ne peuvent voter que des recommandations, car l'instance décisionnelle est la totalité des membres de l'Institut Canadien qui, après son assemblée générale annuelle, se prononcent par vote postal après avoir pris connaissance des mémoires de candidature et des résultats des votes aux différents paliers.

VII

JG : *Quelle place a occupé la dualité linguistique dans l'histoire de la S.P.M. au sein de la Société Canadienne que tu as décrit à l'origine comme une société bilingue où tout se passait en anglais?*

RD : À la Société Canadienne, ce fut comme dans la société canadienne!

JG : *Mais encore?*

RD : Ce fut un long et perpétuel combat. Certes à l'intérieur de la section française notre langue de travail a été d'emblée le français malgré quelques arguties d'arrière-garde sur notre droit à le déclarer dans nos règlements internes ou à choisir un nom qui ne soit pas une traduction littérale de l'anglais. Comme secrétaire fondateur, j'eus à surmonter bien des résistances pour remplacer nos avis de convocation bilingues par des textes uniquement français et plus tard, au niveau national, pour obtenir que les ordres du jour, les propositions et les rapports les plus importants soient disponibles dans les deux langues en en faisant souvent moi-même la traduction avant que Mme Gargour ne se voit confier une tâche devenue de plus en plus lourde et abondante. Par contre, quand la Société Canadienne a commencé à tenir ses congrès annuels, la décision d'y introduire la traduction simultanée a été acquise presque aussitôt malgré les coûts élevés que cela nécessitait.

JG : *En dehors des questions administratives, y avait-il beaucoup d'échanges et de liens entre les deux sections montréalaises, la S.P.M. et le Québec English?*

RD : Ce n'était pas très différent de la situation présente. Nos collègues anglais ne sont jamais venus en foule aux réunions de la S.P.M. Au début, il y avait pour eux un problème de langue, bien que nous ayons découvert en certaines circonstances que plusieurs connaissaient mieux le français que nous ne le croyions! Le courant inverse était plus important, car davantage de membres de la S.P.M. étaient familiers avec l'anglais et se rendaient aux présentations de la section anglaise. Ce qui s'est écrit par ailleurs sur les deux solitudes montréalaises était certainement vrai là aussi. Mais il y avait d'autres niveaux d'échanges. À une certaine époque, un bon nombre de nos étudiants avaient une ou plusieurs supervisions avec des membres de la section anglaise, sans compter des analyses ou réanalyses personnelles. Plus récemment un mouvement en sens inverse s'est amorcé, moins important peut-être pour des raisons de langue, mais suffisant pour inquiéter nos collègues de la section anglaise de l'Institut. Il faut aussi mentionner qu'il y a toujours eu des étudiants francophones à la section anglaise dont certains sont devenus membres de la S.P.M. et que quelques membres de la section anglaise ont été formés à l'I.P.M.

Certes on peut dire globalement que les rapports entre nos deux sections montréalaises se sont caractérisés par la distance, une certaine méfiance, parfois de l'animosité, beaucoup d'incompréhension, un peu d'intolérance, trop d'indifférence et peut-être surtout de la morosité. Pour les fondateurs des sections, de l'agacement de part et d'autre : nous, par leur refus des réformes; eux qui avaient été le noyau fondateur de la Société Canadienne, par notre effervescence et nos remises en question de ce qu'ils avaient eux-mêmes construit avec peine.

Mais comme je le disais plus tôt des premiers rapports entre les sections françaises de la Société et de l'Institut, il faut se garder de concevoir chaque groupe, français ou anglais, comme un bloc monolithique. Au travers des luttes et des combats, chacun a trouvé des alliés dans l'autre section. Des liens d'estime, de respect

et parfois d'amitié se sont noués. Dans certaines crises, comme celle de la récente T.P.S., nous avons pu constater que les lignes de clivage n'étaient pas toutes ni d'abord d'ordre linguistique. Chacun sait aussi que certains membres de la section anglaise sont tenus en haute estime parmi nous et que plusieurs des nôtres le sont à la section anglaise. Il demeure vrai qu'il reste beaucoup à faire.

JG : *La distance dont tu parles visait surtout à éviter des affrontements au sujet de la formation?*

RD : Tout à fait! Dans toute l'histoire du mouvement psychanalytique, les conflits, les ruptures et les scissions l'ont presque toujours été autour des questions de formation, qui, comme on le sait, concernent nos identités, nos idéaux et l'avenir par voie de filiation.

La création des sections montréalaises pour des motifs linguistiques et la lente et difficile acquisition de notre autonomie nous ont permis d'élaborer un cadre, un programme, un milieu qui traduise le mieux possible dans l'institution l'esprit dans lequel nous concevons la transmission de l'analyse. Cette autonomie nous a dégagés en grande partie des luttes répétitives et épuisantes dans lesquelles nous n'avions d'autre alternative que de céder devant des refus ou de tenter d'imposer aux autres ce dont ils ne voulaient pas. Si l'on compare aux sections des autres sociétés ou associations de l'A.P.I., les sections canadiennes jouissent d'une large autonomie. Cette solution toute britannique a sans doute évité une rupture au sein de la Société Canadienne; je dis britannique parce que seule la Société Britannique a adopté une solution semblable, bien qu'en d'autres circonstances. Et chacun préfère rester chez soi.

JG : *Quels ont été les principaux points de divergence entre les deux sections au sujet de la formation?*

RD : On sait que les membres fondateurs de ce qui est devenu la section anglaise de Montréal ont été formés en Angleterre, que la S.R.M. a été très influencée par les diverses sociétés parisiennes et que la section de Toronto compte plusieurs anciens des instituts américains. Aussi ai-je déjà suggéré que le grand défi de la Société Canadienne était de faire coexister dans une même structure la Société britannique, les Sociétés parisiennes et l'Association américaine, sans la Manche ni l'Atlantique pour les séparer. Et cela a également été vrai de la S.P.M. à ses débuts. Dans l'A.P.I., l'éventail des programmes de formation est très large, allant des instituts les plus fermés aux plus ouverts, pour reprendre une formulation d'Anne-Marie Sandler. Les sections anglaises du Canada ne sont pas parmi les plus fermées, par exemple elles ne désignent pas les analystes personnels ni les contrôleurs et n'ont pas de « reporting analysts »; mais elles s'en tiennent à certaines règles et en édictent parfois de nouvelles. À la S.P.M. et l'I.P.M., nous tentons d'atténuer ou d'abolir des règles, de les remplacer par des recommandations, parfois de « fortes recommandations » et de parler souvent de formation avec les membres et avec les étudiants dans l'espoir de dégager des idées directrices ou des consensus. C'est une voie plus laborieuse et difficile mais qui nous paraît davantage conforme au processus analytique.

JG : *C'est donc dans cette perspective que tu t'es toujours opposé aux règles numériques et comptables concernant un nombre minimum de séances d'analyse ou la règle des 80-40-40 séances de supervision?*

RD : Absolument! Il ne saurait être question de les remplacer par d'autres règles sans nous contredire. Mais je constate que les règles ont parfois la vie dure, d'autant plus que leur caractère automatique et universel est somme toute assez confortable. C'est pourquoi les institutions ont toujours tendance à se figer et qu'il importe de chercher constamment à en assouplir les raideurs et à mieux traduire et communiquer l'esprit qui a conduit à leur élaboration et à leur raison d'être initiale qui est d'aider, de stimuler, d'assister ceux qui ont choisi notre profession trois fois impossible, comme le disait Freud. Quant aux points spécifiques sur lesquels nous avons progressivement divergé des sections anglaises, j'ai déjà mentionné l'obligation de changer d'analyste quand le premier n'est pas de l'Institut et le nombre minimum de 800 séances d'analyse personnelle. Il faut ajouter l'obligation pour les étudiants de faire voir au préalable leurs éventuels analysants par les contrôleurs, les exigences concernant les examens médicaux...

JG : *Contre lesquels la S.P.M. a été d'emblée?*

RD : Non, pas d'emblée. Gomme je l'ai dit plus tôt, cela a été un long processus. Mais quand je regarde notre longue évolution et les profondes divergences au sein de la S.P.M. au moment de sa fondation, je me dis, à la fois à la blague et sérieusement, qu'il nous faut remercier les anglais d'avoir été là si proches dans la même maison, car ils ont beaucoup contribué à la cohésion du groupe francophone qui avait tout pour se diviser étant donné les différences de nos formations, mais qui s'est serré les coudes autour de positions majoritaires dans une opposition commune face à un adversaire extérieur. Des collègues anglophones m'ont déjà fait une réflexion analogue...

JG : *Ah oui?*

RD : Parce que nos constantes remises en question les bousculaient et risquaient d'amplifier des tensions internes.

JG : *Le « différend » ailleurs permet peut-être de renvoyer le « différend » ailleurs!*

RD : Sûrement. Mais les projections sont toujours réductrices de l'autre et je ne désespère pas qu'avec le temps nous puissions établir quelques ponts. Dans bien des sociétés où des aînés se sont affrontés, ce sont les générations suivantes qui ont rétabli des liens. À nos jeunes collègues d'en décider!

JG : *Nous parlons souvent aujourd'hui des rapports avec l'A.P.I. et de ses règles. Qu'en était-il à la fondation de la S.P.M.?*

RD : Nous nous sentions à mille lieux de l'Internationale; nous n'en parlions jamais, nous n'y pensions jamais. L'A.P.I. organisait un congrès international et une réunion des didacticiens en Europe tous les deux ans. On ne recevait pas de lettre circulaire, il n'y avait pas de vote postal. À moins de nous rendre aux congrès, nous ne savions rien ou presque. J'ai déjà mentionné la visite du président Lebovici en 1974. Son successeur, américain, nous exprima son agacement devant l'introduction de l'habilitation à la S.P.M., mais sans plus. En 1984 encore, quand j'ai été invité en Angleterre au « Symposium de l'A.P.I. » sur

la formation, des membres de la Société de Paris, de l'Association de France, de quelques sociétés latino-américaines et moi-même avons exposé nos programmes de formation dits « ouverts », tandis que d'autres disaient leur préférence pour un modèle « fermé ». On sentait un appui majoritaire pour ce dernier, mais il n'était pas question de « standards » internationaux. Ce ne fut qu'un peu plus tard qu'un nouveau président entreprit sérieusement de « standardiser ». Le nombre des membres s'accroissait rapidement, de nouvelles Sociétés étaient admises et surtout des psychologues américains entreprenaient des poursuites contre l'Américain Psychoanalytic Association concernant le statut des non-médecins et secondairement contre l'A.P.I. Certains membres du conseil de l'A.P.I. ont commencé à parler des « standards » qui auraient toujours existé. Quand j'ai été vice-président de l'A.P.I., j'ai insisté sans relâche pour voir les procès-verbaux des assemblées anciennes où ces standards auraient été adoptés, mais je n'ai jamais rien obtenu! Malgré cela, l'A.P.I. a créé des comités sur les Instituts et sur les Sociétés. La S.P.M. et l'I.P.M. ont fait l'objet de demandes d'explications et de pressions très intenses. Il nous faudra demeurer très vigilants et être prêts à défendre nos conceptions.

VIII

JG : *Puisque tu parlais déjeunes et de générations, j'aimerais te demander quel est ton sentiment sur l'évolution de la S.P.M. au cours des 25 dernières années et sur l'esprit actuel par rapport à la passion qui vous a animés et à tout ce qui vous a tenu à cœur et qui a fait que vous avez mis beaucoup d'énergie et de temps à la; fondation de la S.P.M.*

RD : Ce fut un défi considérable et j'ai plusieurs motifs de me réjouir aujourd'hui. L'abolition de l'obligation de changer d'analyste quand l'étudiant vient du divan d'un non-membre de l'Institut et le compromis de l'habilitation qui, bien qu'imparfait, en a permis l'instauration et le maintien, ont constitué une étape majeure et bien ancrée dans notre jeune tradition, mais l'essentiel est que l'importance d'une plus grande liberté dans l'analyse personnelle ait été entendue du plus grand nombre. Mon second motif de réjouissance réside dans la plus grande ouverture de nos portes aux non-médecins, qui demeurera; non seulement elle nous a permis de nous enrichir de discours plus variés, mais nous a conduits tous ensemble à mieux définir notre identité spécifique d'analyste. Cette ouverture aux non-médecins a coïncidé et a même permis l'arrivée d'un plus grand nombre de femmes; nous ne sommes pas près de renouveler le colloque de 1975 sur la psychanalyse de la femme, auquel aucune femme ne participait!

JG : *En effet!*

RD : Un autre grand motif de satisfaction concerne les séminaires continus qui ont dépassé nos espérances. Je me souviens de mes nombreuses discussions à ce sujet avec notre premier président, Jean-Louis Langlois, après les réunions du conseil, jusqu'à quatre heures du matin. Notre but initial était double : offrir aux étudiants un lieu plus souple et vivant pour articuler pratique et théorie et remplacer les

limbes auxquels étaient renvoyés les nouveaux membres après leur graduation par possibilité de parfaire librement leur formation. Ma seule réserve est que ces séminaires se sont souvent repliés sur eux-mêmes et se sont poursuivis à guichet fermé le rôle important que nous avons obtenu pour la S.P.M. dans la transmission implique non seulement des droits, mais des responsabilités pour tous; j'ose espérer qu'on voudra en mesurer les conséquences pour l'avenir et accueillir plus largement nos futurs collègues, même si cela peut représenter des groupes un peu lus nombreux. Par contre, ces séminaires continus en sont venus à occuper une place et un rôle plus grands que nous n'avions anticipé, en devenant des noyaux de réflexion très féconds qui ont favorisé des échanges entre analystes par delà les groupes d'âge et ont consolidé l'identité et la cohésion de notre groupe.

JG : *La liberté de parole n'était-elle pas plus grande au début de la S.P.M. ?*

RD : La liberté de parole ne se donne pas, elle se prend. Il en a toujours été ainsi. Dès le début, certains ont pris la parole plus que d'autres; ce n'est pas nécessairement heureux, ni un exemple à suivre, mais un constat sur la vie de groupe. Aucune société d'analystes n'est à l'abri des transferts latéraux ou des résidus transféro-contre transférentiels. Nous avons connu des hauts et des bas, des phases de tolérance à des discours variés et des périodes de blocage où des paroles dogmatiques ont fait taire des voix différentes; certes, il ne faut pas nous contraindre au silence par crainte des différends, mais des critiques au ton acerbe ont écarté de nos réunions certains qui auraient voulu partager les problèmes rencontrés dans notre pratique solitaire alors qu'il aurait été plus fécond de les soutenir et de les remercier.

JG : *On dit parfois qu'il était plus facile pour les fondateurs de la S.P.M. d'exprimer leurs idées parce qu'ils avaient quitté la Société de leur analyste ?*

RD : J'ai aussi entendu cette remarque. Elle n'est pas totalement exacte, car un certain nombre de membres fondateurs ont été analysés ici, se sont retrouvés en présence de leur analyste et ont néanmoins pris la parole. Quant à ceux d'entre nous qui sommes revenus de l'étranger, je ne peux parler que pour moi-même. Certes si j'étais demeuré à Paris, mon implication aurait été différente, car le cadre et les circonstances l'auraient été. Toutefois, je connais des collègues parisiens qui ont très tôt adopté des positions très personnelles et j'ai eu l'occasion de discuter des miennes avec d'anciens professeurs de Paris; nous n'étions pas toujours d'accord, sur les habilités par exemple. Mais c'est sans doute variable selon chacun. Je ne suis pas très tenté par les idéalizations rétrospectives d'un « bon vieux temps » mythique.

JG : *Et nous sommes plus nombreux !*

RD : C'est juste. La S.P.M. a presque quadruplé en 25 ans. Nous nous connaissons tous assez bien. Ce n'est plus possible aujourd'hui. Quand les Sociétés grandissent, des sous-groupes tendent à se former, c'est un peu ce qu'il est advenu de nos séminaires continus.

Il y a aussi une autre différence. L'écart entre les générations est plus grand qu'il ne l'était à la S.P.M. à ses débuts, alors qu'entre nos aînés et ma génération

il n'y avait guère en moyenne qu'une dizaine d'années. Je dis génération parce que dans les Sociétés psychanalytiques y compris à la S.P.M., après dix ans, chacun souvent accédé à de nouveaux rôles, à de nouvelles fonctions, à de nouvelles formes d'expression ou de participation. Plusieurs générations se sont donc ajoutées depuis la fondation. Comment cela joue-t-il dans la prise de parole à la S.P.M. Je parviens mal à l'évaluer. Dans certaines familles, les jeunes se sentent plus fibres qu'en d'autres de parler à leurs aînés, parents ou grands-parents.

JG : *Tu m'as déjà parlé de tes craintes.*

RD : Merci, je voulais y venir. J'ai plus d'une fois craint que nous évacuions la référence clinique et nous cantonnions dans des discours élégants et savants, comme Piera Aulagnier m'en a quelques fois exprimé le regret à propos de la plupart des Sociétés parisiennes. J'ai craint aussi, à certains moments plus qu'à d'autres, que forts et fiers de nos acquis, nous nous replions sur nous-mêmes, nous reposions} sur nos lauriers et cessions de rechercher le dialogue avec nos collègues anglophones, américains et même de France. Mais rien de vivant ne le demeure dans l'identique ou le même, hors d'une relation constante avec ce ou celui qui est autre.

JG : *N'était-ce pas un des rêves des fondateurs d'avoir un jour une revue de la S.P.M.?*

RD : Oui, cela fait partie des deux rêves que nous n'avons pas réalisés, ou pas encore. En ce qui concerne la revue, nous en avons fait le projet dès le début, même si ce n'était pas notre priorité, car nous étions peu nombreux et il y avait fort à faire. La revue *Interprétation* dirigée par Julien Bigras existait en marge de la Société et a publié plusieurs de nos textes. Quand les circonstances ont mis fin à sa parution, plusieurs d'entre nous avons élaboré divers projets, puis entrepris des négociations en vue d'une reprise d'*Interprétation* par la S.P.M., mais aucune de ces tentatives n'eut de suite. Une autre revue a surgi, *Frayages*, dans laquelle tu as joué un rôle important et qui a publié quelques numéros. Plus récemment, la revue *Trans* est née, animée par plusieurs de nos membres, tandis que d'autres participent à la *Revue de la Société canadienne de psychanalyse*. La S.P.M. s'est dotée d'un *Bulletin* qui, plus qu'une simple lettre interne, prend de l'ampleur. Un bon nombre de nos membres ont trouvé un champ nouveau que nous n'avions pu défricher et y consacrent beaucoup de temps et d'effort. Je ne puis que me réjouir de voir une relève assurée.

L'autre rêve que nous n'avons pas réalisé a été d'assurer une présence analytique dans les principaux centres du Québec. Notre rêve était sans doute utopique à l'origine compte tenu de nos effectifs, mais nous n'avons guère songé depuis à faire entendre notre voix à l'extérieur de Montréal, laissant le champ libre à des représentants d'autres groupes. Il reste des places pour ceux qui désireraient relever de nouveaux défis. La décision de nos collègues de « la vieille capitale » de créer la Société psychanalytique de Québec, leurs demandes subséquentes qui remettaient en question certaines de nos habitudes, les résistances et les lenteurs, et le ton qu'ont pris les échanges n'ont pas été sans me laisser un étrange sentiment de « déjà vu » et me rappeler les débuts de la S.P.M. dans ses rapports avec les sec-

tions anglaises, mais cette fois la S.P.M. était le groupe majoritaire. Parviendrons-nous à imaginer une solution constructive à l'impasse actuelle, dans l'« unique » perspective de mieux favoriser le développement de la psychanalyse, en faisant nôtre la responsabilité de son rayonnement dans tout le Québec? Notre 25^e anniversaire saura-t-il en être l'occasion?

J'allais oublier un autre sujet de préoccupation, l'élection des membres de l'Institut J'ai souhaité et combattu pour que l'ensemble des membres de la S.P.M. participent à ce processus, précédemment réservé aux seuls membres de l'Institut. Je continue de m'en réjouir et ne voudrais aucun retour en arrière. Je sais que ce rite de passage est difficile. Mais il m'a parfois semblé l'être davantage qu'il n'était nécessaire et écarter de l'Institut des candidatures de membres dont l'expérience et la réflexion nous eurent été des apports précieux. Il faudra y repenser. Mais quand je jette un regard rétrospectif global sur les 25 premières années de la S.P.M., le bilan est assurément positif.

JG : *Tu y as mis énormément de temps et d'énergie.*

RD : Par choix, parce qu'une certaine vision de la psychanalyse me tenait à cœur et que des occasions de la faire valoir se sont présentées. Ce fut une expérience fascinante que de participer à la création d'une nouvelle Société, d'y promouvoir certaines idées et de les défendre dans les instances locales, nationales et internationales. Il y a eu des motifs de satisfaction, il y a eu aussi des désaccords, des affrontements, des déceptions, des rêves non réalisés. J'ai travaillé, mais la S.P.M. me l'a souvent rendu. Elle a été pour moi un milieu très stimulant qui a soutenu ma pratique et stimulé ma réflexion. J'y ai connu des moments très gratifiants le climat de chaude camaraderie lors de mon élection à l'Institut, le soutien de l'ensemble des membres de la Société canadienne à mes deux élections à la vice-présidence de l'Internationale, et l'enthousiasme de tous au Congrès des psychanalystes de Langues Romanes en 1982 et à celui de l'Association psychanalytique Internationale en 1987, tous deux à Montréal, qui ont été des moments charnières dans la maturation de notre groupe. Mais plus importants encore ont été les nombreux liens chaleureux que j'ai eu la chance d'y nouer, y compris avec ceux qui ne partageaient pas mes vues.

Je compte poursuivre, assuré de déranger parfois, en toute amitié, et en rêvant que chacun à la S.P.M. se sente convié à y « prendre » la parole et à en faire « sa » Société.

JG : *Ça a été très intéressant de remonter avec toi aux « sources des ruisseaux ».*
Merci, Roger